

ÉDITO

Vous êtes l'une des 1600 associations fédérées au sein du réseau des Foyers Ruraux et nous sommes heureuses et heureux de vous retrouver pour une nouvelle saison.

Une nouvelle saison qui, à n'en pas douter, sera riche de vos projets, des dynamiques que vous animez dans vos villages et de vos contributions au débat et à la construction d'un avenir désirable.

Car l'année s'annonce importante pour la démocratie et pour le monde associatif. Face au désengagement des politiques et à la baisse des financements publics, il s'agit de ne pas fléchir pour **faire vivre les transitions sociale, écologique et démocratique que nous devons collectivement porter.**

Alors comment confirmer ou reprendre le pouvoir sur la vie de nos villages, pour faire société commune pour répondre aux fractures, aux divisions !

La démocratie électorale va s'affirmer avec les élections municipales en 2026 et un nouveau mode de scrutin qui assoit la parité dans toutes les communes.

Nous, associations locales, Foyers Ruraux, représentons une démocratie concrète ; nous sommes les témoins et acteurs des espaces démocratiques du quotidien en milieu rural ou périurbain.

Un monde rural vivant et solidaire !

Les enjeux de débat pour construire ensemble dans nos villages sont essentiels, pour trouver des solutions, imaginer et mettre en œuvre des projets au plus près des réalités.

Les élu·es des communes sont souvent issu·es des associations locales, ils et elles ont la connaissance des habitant·es et une proximité qui doit permettre de

dépasser les divisions pour se retrouver autour de communs et de projets partagés.

Alors n'hésitons pas à prendre notre part dans le débat, dans les projets, les innovations sur nos espaces de vie et de proximité, pour **inventer d'autres manières de dire et faire la démocratie.**

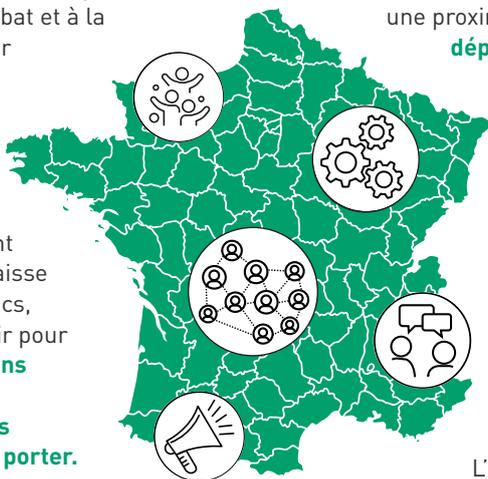
L'Éducation Populaire est une démarche qui développe

notre puissance d'agir individuelle et collective par l'émancipation des personnes.

Alors soyons fières et fiers de transmettre et porter ces ambitions.

Le réseau des Fédérations départementales, des Unions régionales et la Confédération nationale sont là pour vous accompagner dans ce sens.

Les Foyers Ruraux, c'est nous toutes et tous, la force du commun au service d'un monde rural vivant et solidaire !



Pour le CEC,
Sylvie Heyart
et **Véronique Marchand**
coprésidentes.



Dans ce FRI

page 1

Édito

page 2

UCR Transition(s) écologique et sociale

Mon village en transition

Bénévoles engagé·es et déterminé·es !

Calendrier des rendez-vous institutionnels nationaux

page 3

Le schéma d'adhésion...

Les Foyers Ruraux : un réseau plus que jamais solidaire !

page 4

Service civique, une chance d'essayer !

page 5

L'Été Culturel des Foyers Ruraux

Pass Sport

SACEM

page 6

Adhérer, s'assurer, participer...

Gestanet : les bonnes pratiques à connaître

page 7

Gestanet & BasiCompta®

Paiement en ligne : profitez de notre partenariat avec HelloAsso !

page 8

L'équipe nationale

allons plus loin et mieux, ensemble !

UCR TRANSITION(S) ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Imaginons
les possibles !



Projets communs d'ampleur nationale, les Univers-Cités Rurales (UCR) s'inscrivent dans le cadre du Projet Confédéral 2023-2027 et d'une Charte qui en précise les grands principes. Travaillant dans le respect de ce cadre, qui insiste sur la place à donner au débat contradictoire et à la construction d'une « parole citoyenne éclairée et partagée », pour une démocratie vivante et contributive, la Commission nationale Transition écologique et sociale (TES) a construit au fil des mois un programme à l'image des enjeux traités : passionnant et ouvert à toutes et tous ; avec pour titre une invitation à « agir aujourd'hui pour mieux vivre demain » : Imaginons les possibles !

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? Et que souhaitons-nous mettre en place pour y parvenir ? Voilà les trois questions que nous, Foyers Ruraux, avons décidé de nous poser, avec d'autres, tout au long de l'année 2025... et des suivantes. Pour cela, nous avons imaginé une **démarche 100% éduc pop : démocratique, apprenante, ouverte au débat et sur l'extérieur**, en plusieurs temps.

- Des **temps en visio**, ouverts au réseau et sur l'extérieur, pour faire un état des lieux et ouvrir le dialogue sur différents sujets transverses et imbriqués : alimentation, santé, aménagement du territoire et enjeux démocratiques associés.
- Une **rencontre présentielle** en Alsace les **24 et 25 octobre 2025**, pour découvrir des actions concrètes et échanger avec les porteurs et porteuses de ces projets inspirants, pour réfléchir à la place des Foyers Ruraux comme acteurs du changement.
- Les suites de l'aventure seront à construire après l'étape alsacienne... parce que, comme nous le savons, la/les transition(s) se feront sur le **temps long**.

Ces temps de réflexion et d'action sont aussi les vôtres, alors n'hésitez pas à rejoindre l'aventure !

Toutes les soirées visio sont disponibles en replay sur notre page dédiée et les retrouvailles en Alsace sont ouvertes. Pour en savoir plus, contactez au plus vite votre Fédération départementale ou Union régionale !

Retrouvez toutes les infos en ligne : www.foyersruraux.org > Grands projets > Univers-Cités Rurales



Dans la continuité et en cohérence avec la démarche « Mon village en transition », née dans les Foyers Ruraux de Meurthe-et-Moselle et promue depuis par la Commission nationale TES, les différents temps de l'UCR en Alsace nous permettront de partager des exemples inspirants et de nouer des contacts précieux... autant de moyens joyeux pour faciliter le passage à l'action sur nos territoires !

BÉNÉVOLES ENGAGÉ-ES ET DÉTERMINÉ-ES !

Un calendrier de rencontres nationales
ouvertes et importantes

La force de notre réseau : votre engagement bénévole à toutes et tous du local au national ! Les membres du Comité Exécutif Confédéral sont élus lors du congrès. Nos statuts offrent aujourd'hui la possibilité de ne faire que deux mandats successifs. Ainsi lors de notre prochain congrès en 2027, un fort renouvellement est à prévoir. Dans cette perspective, pour vous familiariser avec nos grands enjeux, nous vous invitons dès à présent à participer à l'ensemble des travaux nationaux. Premier rendez-vous de la nouvelle saison : la Convention nationale-Univers Cités Rurales, les 24 et 25 octobre en Alsace !

CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS NATIONAUX

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Le jeudi 11 septembre 2025 Comité Exécutif Confédéral	Le lundi 13 octobre 2025 Comité Exécutif Confédéral	Du 28 au 30 novembre 2025 Comité Exécutif Confédéral / Séminaire	Les 20 et 21 janvier 2026 Comité Exécutif Confédéral	Le 23 février 2026 Comité Exécutif Confédéral	Les 10 et 11 avril 2026 Comité Exécutif Confédéral	Les 7 et 8 juillet 2026 Comité Exécutif Confédéral					
Les 18 et 19 septembre 2025 Rencontre annuelle des Salarié-es	Les vendredi 24 et samedi 25 octobre 2025 Univers-Cités-Rurales / convention nationale							Les vendredi 29 et samedi 30 mai 2026 Assemblée générale (ADT-AG)			



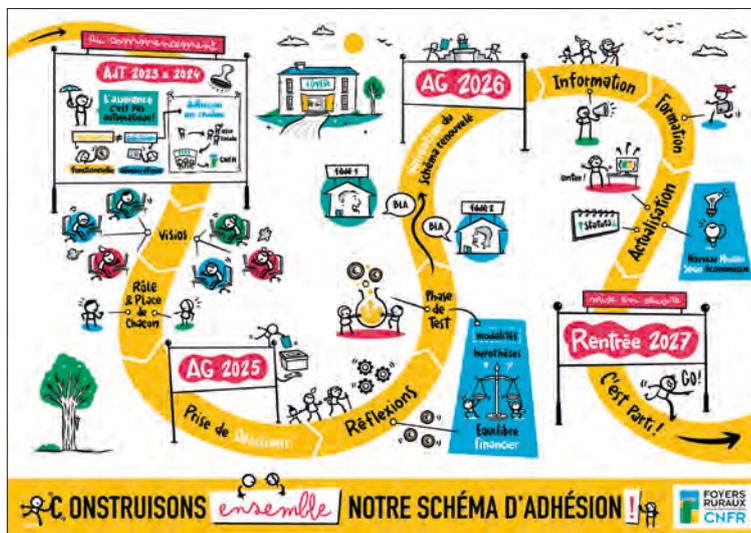
LE SCHÉMA D'ADHÉSION...

Une révision en cours pour une plus grande cohérence et une meilleure résistance



Le projet fédéral renouvelé à Saint-Dié-des-Vosges en mai 2023, porte l'orientation « Mener un travail sur le schéma d'adhésion ». Ainsi, depuis septembre 2023, un groupe constitué de bénévoles et de professionnel·les du réseau s'est mis au travail. Il chemine en partageant ses réflexions et ses propositions à chaque temps de rencontre nationale. Ces temps de partage nationaux ont abouti à trois notes de cadrage – l'une votée en novembre 2023 et l'autre en novembre 2024 lors de conventions nationales, et la troisième lors de l'Assemblée Générale en mai 2025 –, qui permettent au groupe d'avancer sur des hypothèses, qui seront évidemment testées avant d'être soumises à la validation en Assemblée Générale.

Comme le présente la frise ci-contre, l'objectif est que les nouvelles modalités d'adhésion et de contribution puissent être votés en Assemblée Générale en mai 2026, pour qu'elles puissent être mises en application à la rentrée 2027.



Vous l'aurez compris ce travail aura des effets sur la manière dont nous ferons mouvement dans le futur, car si ce chantier est ouvert aujourd'hui, c'est bien dans une perspective de développement !

LES FOYERS RURAUX : UN RÉSEAU PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRE !

Les temps sont durs pour les associations, et à plus forte raison lorsqu'elles mettent en œuvre des projets d'éducation populaire... C'est un constat qui se vérifie à tous les niveaux du réseau des Foyers Ruraux.

La solidarité représente une **valeur structurante du réseau** et elle est plus que jamais à l'œuvre. Il peut arriver à n'importe quelle Fédération départementale ou Union régionale d'aller mal, de manière passagère ou à cause de problèmes structurels ; cela fait partie de la vie de nos structures, et l'on pourrait même dire qu'il faut se préparer à ce que cela arrive. Elle peut alors faire appel au **Groupe Suivi, Soutien, Solidarité (3S)** pour une demande d'aide, qui l'appuiera pour se maintenir à flots. Et comme se maintenir ne suffit pas dans la conjoncture actuelle, la **Commission Développement Réseau** peut prendre le relais pour se projeter dans une stratégie durable. Cela fait une dizaine d'années que les dispositifs de solidarité (Copil solidaire puis groupe 3S) ont été mis en place. Dans ce laps de temps, environ 50 % des structures du réseau ont fait une demande d'accompagnement. Toutes ont été aidées, avec un soutien financier pour certaines d'entre elles lorsque cela était nécessaire.

Lorsque ce type de soutien est mis en place, la CNFR peut aider à mettre en place un travail de transition. Toutes les forces vives du territoire concerné sont précieuses et doivent contribuer à trouver des solutions pérennes, à imaginer leur avenir commun dans l'intérêt de chacun. De manière générale, une vie démocratique saine et animée consiste à se réunir, échanger sur l'existant et l'avenir, les projets et les perspectives, les opportunités et les choix à mettre en œuvre ; cela est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de prendre un virage vers un futur plus clair, pour aider une fédération à retrouver la santé.

Alors, quand la CNFR met en place un accompagnement pour une structure fédérale, elle compte sur tous les Foyers pour porter leur voix, leurs idées et répondre présents !

« Les conseils du groupe 3S sont précieux pour nous sortir de notre situation difficile. On se mobilise tous pour réussir par nos propres moyens, mais c'est rassurant de savoir qu'ils sont là pour un coup de main financier si on ne peut pas faire autrement. »

Pierre, président d'une Fédération départementale



SERVICE CIVIQUE, UNE CHANCE D'ESSAYER !!



Eustache, après des études universitaires très techniques nous livre ses impressions après sa mission de service civique :

« J'ai kiffé travailler dans une petite équipe, dans une petite structure avec un côté touche-à-tout, un côté très humain avec des vrais gens. C'est ça que je veux faire dans ma vie ».

En 2024, la Confédération a renouvelé son agrément « Service Civique » pour trois ans.

A quoi sert cet agrément pour les Fédérations et les Foyers Ruraux, les structures alternatives (café asso, Tiers lieux, Collectifs) ou les associations du milieu rural ?

C'est la **possibilité d'accueillir une jeune, un jeune, dans votre association, de lui confier une mission**, de lui donner les moyens de tester des domaines d'activités qu'elle ou il ne connaît pas.

Découvrir un autre monde engagé, dans l'éducation populaire,

dans des méthodes différentes de celles de l'entreprise, dans des méthodes différentes de la culture du résultat. C'est ouvrir une lucarne sur des possibles différents, sur des perspectives différentes.



Au-delà de la mission confiée par vos structures adhérentes, c'est une vraie **chance d'accompagner des jeunes**, d'essayer de comprendre leur réalité, de rester ouvert-e et d'écouter leur parole, de leur faire confiance, de croire en leurs capacités, d'entrer en relation, d'apprendre qui ils et elles sont et comment les renforcer dans les engagements qu'elles et ils ont pris.

C'est une autre manière de se positionner en tant qu'adulte, en que bénévoles, en tant que responsable associatif ; c'est créer une relation de confiance d'égal-e à égal-e, les accompagner au quotidien, tout au long de leur mission d'intérêt général au service du territoire.



Les réalités du réseau nous ont conduit à définir **quatre champs de missions essentiels** : la culture, les projets de jeunes dans les territoires ruraux, la transition écologique et sociale et les pratiques sportives - loisirs - santé.

Ouvertes au plus grand nombre, ces missions ne requièrent aucune compétence spécifique. Le ou la jeune volontaire est accompagné-e dans sa mission ; il ou elle vient **renforcer des actions qui existent déjà**, animées par des salarié-es ou des bénévoles de l'association qui l'accueille. C'est une **expérience partagée**.



Estéban, après des études d'architecte, domaine d'activité qui ne lui convient plus, tente une mission en service civique dans une bibliothèque associative :

« J'ai adoré cette mission. J'ai découvert une activité que je ne connaissais pas ; rencontré des auteur(e)s, participé à l'exposition annuelle, utilisé des banques sonores, des logiciels, des jeux vidéo. J'ai rencontré beaucoup de personnes. Je pense que je vais me reconverter dans cette activité ».

L'ÉTÉ CULTUREL DES FOYERS RURAUX



Un dispositif
pour faire réseau

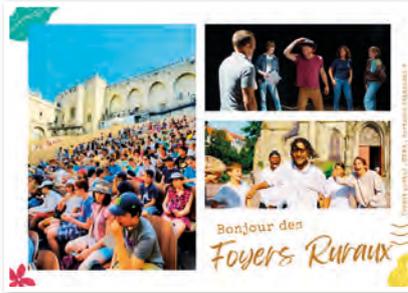


Été
culturel

Depuis 2021, la CNFR est soutenue par le Ministère de la Culture dans le cadre du dispositif "Été Culturel". Grâce à cette subvention, la CNFR peut à son tour soutenir des projets de territoires portés par ses structures adhérentes, sous réserve qu'ils s'inscrivent à la fois dans le cadre des axes du dispositif et dans une démarche fédératrice au sein des Foyers Ruraux.

En 2024, **5 projets de territoires ont été sélectionnés et soutenus**. Portés par les Fédérations départementales des Foyers Ruraux de la Somme et de l'Aisne, de Vendée, de Côte d'Or, de l'Hérault ainsi que l'Union Régionale des Foyers Ruraux de Poitou-Charentes, ces projets mettent en avant la diversité des actions artistiques et culturelles dans notre réseau (Conte, spectacle vivant, musique, patrimoine...). Ce travail a ensuite permis de construire une dynamique collective qui a donné lieu à **la réalisation de podcasts valorisant les actions mises en place** durant l'été sur ces 5 territoires.

En 2025 ce sont 12 Fédérations soutenues autour du projet « **Été Culturel 2025 : La Carte Postale des Foyers Ruraux** ». Cet accroissement démontre la pertinence de ce dispositif, il s'inscrit pleinement dans le travail réalisé dans notre réseau. On dénombre donc cette année une cinquantaine d'actions dont plusieurs accueillies directement par des Foyers ou associations locales. Vous retrouverez prochainement le retour de ces actions sur le site de la CNFR.



Carte Postale commune.



Projet Mouvement Rural de Vendée.

Cette valorisation est à retrouver sur le site internet de la CNFR :
www.foyersruraux.org > Culture
> Étés culturels



Projet URFR Poitou-Charentes.

PASS SPORT

pass Sport

Une évolution regrettable pour l'année 2025-2026

Pour l'année 2025-2026, pourront solliciter l'aide « Pass Sport » :

- les jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS.

Cette évolution exclut donc la catégorie des 6-13 ans. Un désaveu de l'État après avoir fait de l'activité physique pour toutes et tous une Grande Cause Nationale dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Plus d'infos sur
service-public.fr



SACEM



Depuis plusieurs années, le protocole d'accord conclu entre la CNFR et la SACEM permet à l'ensemble des structures adhérentes du réseau de bénéficier d'une réduction pouvant aller jusqu'à 32,5% sur la mise en place d'événements culturels et artistiques (sous réserve de déclaration préalable).

En 2024 : grâce à des liens de confiance renouvelés et à une renégociation avec la SACEM, un avenant à ce protocole d'accord permet désormais d'intégrer les **manifestations sportives occasionnelles ainsi que les cours de sport amateurs**, avec une réduction à hauteur de 9%.

N'hésitez pas également à prendre contact avec votre fédération pour toutes infos complémentaires.

Plus d'informations
sur www.foyersruraux.org
> Culture > Boîte à outils





ADHÉRER, S'ASSURER, PARTICIPER...

Des mots qui comptent dans la vie associative !



Tout le monde le sait : la vie associative est riche des différentes formes d'engagement et les personnes qui l'incarnent sont libres de choisir leur degré d'implication, de la « simple » adhésion à la participation au conseil d'administration, en passant par la pratique d'activités variées ou par leur mise en place, avec d'autres. Alors, pour réaffirmer l'importance centrale de l'acte d'adhérer dans ces parcours individuels plus ou moins approfondis au sein des collectifs associatifs, un nouveau masque de saisie a été déployé dans Gestanet pour la nouvelle saison 2025-2026. Annoncée dès l'an dernier,

afin de laisser aux structures le temps d'en prendre connaissance et de s'y préparer si besoin, cette évolution permet désormais d'éviter toute confusion entre « adhésion » (au projet de l'association) et « assurance » (service complémentaire bien distinct).



GESTANET

Les bonnes pratiques à connaître



Comme tous les outils, Gestanet ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Alors, pour vous simplifier la gestion administrative et profiter pleinement de tous les avantages associés, pensez à bien renseigner les différents champs de Gestanet :

➤ **L'identité et les coordonnées de vos adhérent-es.** Grâce au service de mailing offert par Gestanet vous pourrez communiquer facilement avec toutes celles et ceux qui ont fourni une adresse courriel, en choisissant vos destinataires en fonction de vos besoins (par groupes d'activités, par exemple). Les **statistiques anonymisées générées en quelques clics par Gestanet** vous permettront également de suivre l'évolution de votre association au fil des saisons et de la valoriser auprès de vos partenaires.

➤ **Les paiements reçus, les modes de paiement et les encaissements de chèques :** pour un suivi comptable simplifié, grâce aux fonctionnalités de tri (solde réglé oui/non) et pour profiter pleinement de l'interconnexion avec BasiCompta® (si vous y avez procédé).



Bon à savoir : Gestanet vous permet de générer des bordereaux d'encaissements de chèques. Acceptés ou non par les banques, cela dépend des cas, mais toujours utiles pour suivre votre compte !



Bon à savoir : en cas de réadhésion, l'option « renouvellement » vous permet de retrouver facilement les données de la saison précédente, pour ne pas avoir à tout ressaisir !

➤ **Options assurantielles.** Pour rappel, **si vous avez opté pour le contrat négocié par la CNFR à l'échelle nationale, SMACL Assurances couvre votre association dès lors qu'elle compte des personnes adhérentes inscrites dans Gestanet.**

➤ **Vos tarifs (adhésion, activités...).** Si vous utilisez BasiCompta®, ces données à caractère comptable seront transmises automatiquement : une seule saisie pour une comptabilité détaillée !

➤ **Les informations relatives à votre association, à afficher sur le site de la CNFR.** Depuis son lancement en 2019, le site web national (www.foyersruraux.org) relaie les informations essentielles de ses membres, via l'onglet « le réseau ». La mise à jour de ces informations est importante, pour une meilleure visibilité auprès du grand public et des internautes proches de chez vous qui ne vous connaîtraient pas encore. **Ces données sont à renseigner dans l'encart « Infos site internet » de votre compte Gestanet.**



INFOS SITE INTERNET

Certaines informations (facultatives) concernant votre association sont affichées sur le site internet (www.foyersruraux.org) (partie publique). En conformité avec la loi de protection des données (RGPD), merci de préciser ce qui doit apparaître :

adresse à indiquer :

cp - ville : 23100 - FÉNIERS

site web :

nom contact* : Nadia B.

tel* :

email* :

présentation courte :

* Ces données de communication sont la propriété de la CNFR et sont destinées à l'usage de la CNFR. Elles ne peuvent être utilisées à d'autres fins sans l'autorisation écrite de la CNFR.



GESTANET & BASICOMPTA®



Découvrez les joies de l'interconnexion !

Les trésoriers et trésorières le savent bien : la saisie comptable prend un temps considérable. C'est en partant de ce constat général et pour faciliter la gestion associative qu'est né le projet d'interconnexion entre Gestanet, notre outil interne de gestion des adhésions, et **BasiCompta®**, logiciel de comptabilité conçu par et pour les associations. Au travail depuis 2023 auprès des équipes techniques, pour un fonctionnement sur mesure et adapté à la grande diversité des pratiques locales, l'interconnexion a été testée et approuvée en conditions réelles au cours de la saison 2024-2025.



➤ Déploiement dès le 1^{er} septembre 2025 !

Après les expérimentations réussies auprès d'un petit nombre d'associations testeuses, l'interconnexion peut désormais être proposée à l'ensemble du réseau. Ce déploiement généralisé se matérialisera par l'ajout d'un nouveau bouton « BasiCompta® » dans le menu Gestanet de votre association. Activable en quelques clics, la liaison entre les comptes Gestanet et BasiCompta® permet l'import rétroactif de données (en cas d'interconnexion en cours d'année) et l'envoi de données au fil de l'eau (une fois l'interconnexion réalisée). Dans tous les cas, l'import dans BasiCompta® ne se fait que sur validation de la personne qui gère le compte.

➤ Bien compléter Gestanet, pour profiter à fond de l'interconnexion

Qui dit envoi automatique de données dit données à envoyer. Alors, **pour profiter pleinement de tous les développements réalisés pour vous, pensez à bien compléter tous les champs de Gestanet** : montant de l'adhésion, tarif des activités, choix d'assurance, enregistrement et encaissements de chèques, etc. : finies les doubles saisies, vous retrouverez toutes ces données, détaillées, dans BasiCompta®.

➤ BasiCompta® : l'essayer, c'est l'adopter !

Développé par la coopérative AWA et promu par la CNFR, le **logiciel BasiCompta® est plébiscité par les Foyers Ruraux pour son caractère aussi intuitif que performant**. Si vous ne l'avez pas encore adopté et pour vérifier qu'il correspond bien à vos besoins, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre FD/UR.

➤ Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la CNFR : www.foyersruraux.org
> Grands Projets > BasiCompta®



PAIEMENT EN LIGNE

Profitez de notre
partenariat avec
HelloAsso !



Comme vous le savez, la CNFR est partenaire de HelloAsso, la première plateforme 100% gratuite dédiée au secteur associatif. Cette collaboration permet à notre réseau de proposer le paiement en ligne des adhésions directement depuis Gestanet (grâce à une liaison entre les comptes), de profiter des nombreux services complémentaires offerts par la plateforme (billetterie, etc.) et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part leur équipe experte du secteur associatif.

Pour renforcer la sécurisation des flux financiers qui lui sont confiés, HelloAsso a récemment changé son parcours d'activation de paiement : depuis le 1^{er} juin, toutes les associations s'inscrivant directement sur HelloAsso doivent faire valider leurs pièces de vérification *avant* de pouvoir collecter des paiements. Ce changement remplace l'ancien fonctionnement, qui permettait de collecter des fonds par CB dès l'inscription (dans la limite de 2 500 €) et ne requérait la vérification des pièces que pour l'étape suivante et l'encaissement sur le compte bancaire des sommes collectées.

➤ Dans le cadre de notre relation partenariale, l'entrée en vigueur de ce nouveau protocole est repoussée au 1^{er} janvier 2026. Les Foyers Ruraux et associations membres du réseau peuvent donc bénéficier de l'ancien fonctionnement pendant quelques mois encore, à condition de passer par l'onglet HelloAsso de Gestanet pour s'inscrire sur la plateforme.

Nous recommandons toutefois à toutes les associations désireuses d'ouvrir un compte HelloAsso de préparer rapidement [tous les documents requis](#), pour pouvoir profiter au plus vite de tous les services offerts par notre partenaire.

➤ Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la CNFR : www.foyersruraux.org
> Grands Projets > HelloAsso



L'ÉQUIPE NATIONALE

Au service de vos projets



Séminaire CEC à Montreuil, octobre 2024.

L'ÉQUIPE NATIONALE

BÉNÉVOLES DU RÉSEAU ÉLU-ES AU CEC :

Marc AUNIS - FDFR 83-06 ; **Corinne BATAILLE** - FDFR 84 ;
Patricia CARAYON - UDFRA 34 ; **Catherine COLIN-MEYER** -
 UR Ile-de-France (trésorière) ; **Karine DEWEERDT** - FDFR 59-62 ;
Sylvie HEYART - FDFR 71 (coprésidente) ; **Philippe JONCOUX** -
 UR Hauts-de-France ; **Véronique MARCHAND** - FDFR 31-65
 (coprésidente) ; **Nathalie MONTEIRO** - FDFR 57 ; **Agathe PILLOT** -
 FDFR 54 ; **Pascal PUCHOIS** - FFR 59-62 ; **Patrick RAVINEL** - FDFC 68 ;
Claude THOMAS - UR Grand Est (secrétaire général) ;
Sylvia TISOT - FDFR 30 (secrétaire générale adjointe) ;
Henri UZEL - FFRAS 04-05 ; **Loïc VINCENZI** - FDFR 89.

SALARIÉ-ES DE LA CNFR :

Laure DI FRANCO - Directrice ;
Sébastien ESVAN-GAUTIER - Assistant de direction ;
Nadia BOURAIOU - Administratrice du centre de ressources
 (Gestanet, Assurance – SMACL) ;

Animateurs et animatrice de réseau national :

Simon AUTIN (Culture, Sport-Loisirs-Santé) ;
Yoann GAUVRY (Développement, Soutien, Formation) ;
Didier HATSTATT (Enfance, Jeunesse, BAFA, BAFA, service civique) ;
Johanne KUHN (Communication, Outils pour faire réseau,
 Transition écologique et sociale).



Restons en lien !



Confédération Nationale des
 Foyers Ruraux et Associations
 de développement et
 d'animation du milieu rural



17 rue Navoiseau - 93100 Montreuil



cnfr@mouvement-rural.org



01 43 60 14 20



www.foyersruraux.org



FoyersRurauxCNFR